

Lettre 62

Département des Ardennes

Arrondissement de Rethel

Canton et commune de Chaumont Porcien

A Monsieur Le Ministre secrétaire d'état au Département de la Justice en son Hôtel à Paris

Monsieur Le Ministre,

Le soussigné Prosper Honoré Poncelet, menuisier né à Rocquigny et demeurant actuellement à Chaumont-Porcien à l'honneur de nous exposer la position cruelle dans laquelle il se trouve. Marié en mil huit cent trente sept, sa femme vint à mourir trois ans plus tard et le laissa veuf avec deux enfants en bas âge. Forcé de se remarier au bout d'un an à cause des soins que réclamaient ses enfants il épousa une femme qui le rendit le plus malheureux des hommes par son inconduite manifeste et surtout par le peu de soin qu'elle apportait à ses pauvres orphelins. Bientôt le soussigné fut obligé de se faire séparer judiciairement ; les dépens pour parvenir à ce but furent énormes et absorbèrent toutes ses économies de simple ouvrier. Maintenant il est plus malheureux que jamais ; ses ressources pécuniaires ne lui permettent pas de prendre de domestique pour élever ses pauvres enfants ; les soins, qu'il est obligé de leur donner l'empêchent de travailler pour subsister. Poussé par le plus violent chagrin, le soussigné vient vous demander humblement, Monsieur le Ministre, d'annuler un mariage qui l'enchaîne et le fait mourir, lui et ses enfants, de misère et de désespoir, sans aucune utilité. Il vient vous demander l'autorisation de convoler à un nouveau mariage, qui aura pour résultat d'assurer son bien-être et celui de la famille dont il est chargé.

Agréez, s'il vous plaît, Monsieur Le Ministre, l'hommage de son profond respect

PONCELET

Ce 30 Avril 1848